

03 – Liste des thérapies ambulatoires de médecine complémentaire reconnues

Édition 1.2.2021

Liste des thérapies ambulatoires de médecine complémentaire reconnues conformément aux Conditions complémentaires d'assurance EGK-SUN, édition du 1.1.2020:

- Massage des points d'acupuncture
- Méthode Alexander ou Eutonie Gerda Alexander
- Thérapie de respiration
- Training autogène ou yoga
- Thérapie par les mélanges de fleurs de Bach
- Massage du tissu conjonctif
- Thérapie biodynamique
- Biorésonance
- Thérapie craniosacrale
- Électrothérapie
- Thérapie des couleurs
- Méthode Feldenkrais
- Optométrie fonctionnelle (entraînement visuel)
- Réflexologie
- Eurythmie curative ou thérapie par l'art
- Hydrothérapie
- Kinésiologie
- Drainage lymphatique
- Massage médical / rythmique
- Thérapie Medau (développement organo-rythmique des fonctions motrices)
- Ostéopathie ou étiopathie
- Polarité
- Rebalancing
- Rolfing
- Shiatsu
- Sophrologie
- Dynamique spirale
- Thérapie de Tomatis
- Thérapie Trager
- Cataplasmes / enveloppements
- Massage vertébral

Le droit aux prestations est soumis aux dispositions détaillées des Conditions complémentaires d'assurance mentionnées ci-dessus.

L'Office des thérapeutes (tél. 032 623 64 80) peut fournir les informations actualisées requises sur les thérapeutes reconnus par EGK.

Des modifications de cette liste sont possibles à tout moment dans le respect de la garantie des droits acquis conformément à l'art. 16, ch. 2, des Conditions complémentaires d'assurance EGK-SUN, édition du 1.1.2020, et demeurent expressément réservées.